



Impact de la Procédure de Réorganisation Judiciaire de Floridienne Chimie sur le Groupe Floridienne

Face aux pertes récurrentes et aux difficultés financières de Floridienne Chimie S.A., le Conseil d'administration de la filiale de Floridienne SA a décidé d'engager une Procédure de Réorganisation Judiciaire (PRJ) afin de sauvegarder tant l'outil industriel que l'emploi dans l'entreprise. Une requête en ce sens sera déposée au Tribunal de Commerce de Tournai ce 20 février 2014.

Floridienne Chimie S.A. est détenue à 59,76% par le Groupe Floridienne, le solde étant détenu par la S.R.I.W et la Région wallonne.

Cette Procédure de Réorganisation Judiciaire aura, dans la moins bonne hypothèse, les conséquences financières suivantes sur les comptes du Groupe Floridienne :

- Une perte nette supplémentaire de 7,6 M€ par rapport aux résultats rapportés au 30 juin 2013 concernant Floridienne Chimie S.A. ;
- En cas de déconsolidation, une forte réduction des actifs et des passifs du Groupe Floridienne, et une réduction du chiffre d'affaires de l'ordre de 30 M€ ;
- Le retour à un Résultat opérationnel (EBIT) positif pour le Groupe.

Contacts :

Philippe Bodson, Président
Tel: + 32 2 353 00 28

Gaëtan Waucquez, Managing Director
Tel: + 32 2 353 00 28

FLORIDIENNE est un groupe industriel belge coté à la Bourse Euronext Bruxelles qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur trois secteurs : la chimie, l'alimentation festive et les sciences du vivant.